



MONTBELIARD - 25

**Championnat 1 ère Division Nationale
HANDIPÊCHE 18-19-20 Octobre 2024
CANAL du RHONE au RHIN
ORGANISATION: CD 25**



Version 26 Juin 2024

Le mot du Président

La FFPS a confié, l'an dernier les 28,29,30 Avril 2023 au CD25 l'organisation du championnat de 2ième division nationale de HANDIPÊCHE
Cette première expérience sur le site de Montbéliard a été bien prisé par les concurrents: un site poissonneux supportant facilement les 3 manches, très accessible, le tout accompagné d'une logistique sans faiblesse de l'AAPPMA locale, ceci a conduit le CD25 à faire de nouveau acte de candidature pour le championnat de 1re division Handipêche. Je suis très enthousiaste à l'idée d'organiser le championnat de Handipêche à nouveau dans le Doubs. Il s'agira de la 3ième épreuve handipêche se situant dans notre département (après les quais à Besançon en 1994 et Montbéliard en 2023)

Je suis fier du succès de l'édition précédente et espère que cette nouvelle compétition sera tout aussi appréciée par les participants. Tout naturellement l'AAPPMA Montbéliard Sochaux Etupes a été reconduite pour l'organisation in situ (site Courvoisier les 18,19,20 Octobre 2024)

J'encourage chacun à profiter de l'événement et souhaite que le meilleur gagne

Président du CD25 Jean Jacques Clause

Mot du maire: Marie Noëlle BIGUINET

Ville de  Montbéliard



Championnat de France Handipêche

Pour la seconde année consécutive le site Courvoisier accueillera un championnat de France Handipêche .

Cette année ce sera le championnat de 1 ère division nationale les 18,19,20 Octobre 2024. A deux pas du port de plaisance de la Ville lieu agréable très apprécié par les Montbéliardais et les Touristes. Faire a nouveau le choix d'organiser le concours national de pêche pour handicapés démontre la qualité d'accueil de notre agglomération ainsi que son soutien pour l'associatif de tous les sports de tous niveaux. Le canal, les berges de l'Allan sont très prisées par les amoureux de la pêche qui y trouvent toutes les conditions pour pratiquer leur sport loisir tous les modes de pêche y sont pratiqués de part la richesse des espèces qu'on y trouve.

La Ville de Montbéliard est heureuse de soutenir l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique Montbéliard-Sochaux-Etupes (AAPMA) qui non seulement participe ainsi à la valorisation de Montbéliard, en accompagnant les personnes en situation de handicap dans la pratique de leur passion mais qui anime aussi une école de pêche pour nos enfants

Bienvenue à Montbéliard et que la pêche soit bonne !

Marie-Noëlle BIGUINET

Maire de Montbéliard

Vice-présidente de Pays de Montbéliard Agglomération

Conseillère régionale

LIMITATIONS

	Maximum
Cannes	11,5 mètres, Moulinet 8 mètres
Amorces	12 litres terre comprise
Esches Totales	1 litre
Fouillis	½ litre
Vers de vase	Boîte mesure FIPsed - Une boîte vous sera prêtée

La quantité d'esches comprend l'amorçage et pour l'hameçon

Attention: la perche est non comptabilisée fermée dans le département du Doubs (ARP25)

Pas d'entraînement sur le site jeudi 10 Octobre possibilité de s'entraîner au Port de Montbéliard en amont du site du concours

HORAIRES

	Vend 18 Manche 1	Sam 19 Manche 2	Dim 20 Manche 3
Rendez-vous	11h	8h	7h
Tirage au sort	12h	9h30	7h30
Entrée dans les boxes	12h30	9h45	7h45
Début des contrôles	13h50	10h45	8h50
Amorçage	14h50	11h50	9h50
Début de la manche	15h	12h	10h
5 minutes	17h55	14h55	12h55
Fin de la manche	18h	15h	13h
Palmarés/ Repas de Cloture Salle Thourot			14h30

Les Esches
doivent être
présentées
dans des
boîtes mesure

POINTS de rendez-vous

	Sur SITE	Points GPS
Manche 1	X	6°78' 47°50'
Manche 2	X	
Manche 3	X	
Palmarés	X	

Infos site et secteur

CANAL DU RHONE AU RHIN Rue du PORT Montbéliard 25200

Poissons dominants: Gardons, Brèmes

Profondeur Moyenne 2,50m

Véhicules derrières les pêcheurs ou à proximité

Informations diverses

	Noms Prénoms	Téléphone	Mail
Responsables de l'épreuve	Jean Jacques CLAUSEE Hervé KAJETANIAK	06.08.35.51.89 06.23.87.09.23	bpc.peche@gmail.com hkajetaniak@ffpsed.fr

Règlement

Classement au poids, bourriche anglaise obligatoire

3 Manches de 3 heures.

Les esches doivent être enfilées sur l'hameçon. Aucun système de maintien, bague, cheveux n'est autorisé.

Les graines cuites (maïs chènevis,...) sont comptabilisées avec les amorces

Les pâtes (y compris alimentaires), les esches, artificielles ou synthétiques sont interdites.

Pendant la manche, les pêcheurs auront tout loisir d'effectuer un amorçage léger « rappel ».

Les boules de rappel devront être confectionnées d'une seule main sans aucun appui.

Pour le rappel effectué à l'aide de la coupelle, les amorces ou les esches collées, pourront être prises d'une seule main, mais ensuite la boulette pourra être serrée à deux mains.

Règlement FFSED disponible sur: <https://www.ffsed.fr/reglements-statuts-et-assurance/>

BUVETTE RESTAURATION sur le site

REPAS de CLOTURE

 <p>MENU Handi Pêche</p> <p>Préparé par l'AAPPMA</p> <p>Apéritif Kir Terrine Maison, Crudités Blanquette de Dinde Riz Pilaf Fromage Tarte aux fruits de saison Café</p>	 <p>BON RESERVATION REPAS</p> <p>Nom:</p> <p>Nb de repas: _____ x 20€= _____</p> <p>Bon à retourner avant le 06 Octobre 2024 accompagné du chèque à l'ordre du « CD25 »</p> <p>Adresse d'envoi: M Bruno LEMIERE 9 rue de l'allan 25420 BART tel: 06.31.68.93.31</p> <p>Adresse repas 2,5 km du site Espace Thourot - Les Pioulis Adresse: 3 Rue Boileau, 25200 Montbéliard</p>
--	---

HEBERGEMENTS

<https://www.paysdemontbeliard-tourisme.com/dormir>

<https://www.paysdemontbeliard-tourisme.com/gites-et-meubles>

<https://www.paysdemontbeliard-tourisme.com/chambres-dhotes>

<https://www.paysdemontbeliard-tourisme.com/index.php/hotels>

<https://www.paysdemontbeliard-tourisme.com/index.php/aires-de-camping-car>